

Déclaration N° CIB001-01/2024

La Conférence internationale des barreaux (CIB) est consternée par l'application de la peine de mort le 25 janvier 2024 à Atmore (Alamba), États-Unis.

Elle est d'autant plus consternée par la méthode employée, qui lui donne une dimension historique.

La CIB dénonce à la fois la seconde application de la peine de mort depuis le début de l'année et plus encore les traitements dégradants équivalents à des actes de tortures qui sont appliqués aux condamnés.

**Fait à Paris,
Le 29 janvier 2024**